



Comité Départemental du Tarn

De la

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous – Marins



**Compte-rendu de la réunion du
Jeudi 22 septembre 2016
A CASTRES**

Présents :

Comité Directeur :

Gérard MIQUEL – CASTRES Sports Nautiques
François SEVERAC – CASTRES Sports Nautiques
Marc DAYDE – Club subaquatique Vauréen
Pascal AUGÉ – CASTRES Sports Nautiques
Michel BOUTILLON – CASTRES Sports Nautiques
Delphine GOURSAUD – CASTRES Sports Nautiques
Eric DUBOIS – Les Joyeux tourteaux – MAZAMET
Jean-Henri BIAU - MAZAMET Plongée
Henry LAUR – CASTRES Sports Nautiques
Pascal PERRON – GRAULHET Aqua passion
Eric CAHUZAC – Club Subaquatique Gaillacois
Pierre TROISLOUCHE – Club Subaquatique Gaillacois

Absents excusés :

Comité Directeur :

Florence ACKERMAN – Club Subaquatique Albigeois, représentant Eric FOURNIER
Maryse GUILLEMART – Club Subaquatique de CASTRES
Christophe CALU - Club Subaquatique Vauréen
Stéphane MIQUEU – Club Subaquatique Albigeois

A- CNDS

Gérard MIQUEL nous informe des subventions accordées :

Albi a obtenu 1.500 euros, comme l'an passé ; aucun autre club n'a obtenu de subvention.

Le CODEP a également obtenu 1.500 euros

Marc DAYDE déplore le temps et le travail nécessaire au montage du dossier DDJSCS et fait part de sa déception de n'avoir pas obtenu de subvention pour son club.

B- Besoins de formation

Gérard MIQUEL sollicite les présidents présents pour connaître les demandes de formation sur l'année, afin de prévoir le calendrier. Les réponses sont les suivantes :

ALBI : rien en NIV et initiateur, mais 3 MF1 (qui ont déjà fait la formation initiale).

CARMAUX : 3 initiateurs

ST SULPICE : 1 HE1 : Gérard MIQUEL s'interroge sur la possibilité d'organiser une session dans le Tarn ; cela nécessite la présence d'un médecin et il propose d'en parler au Président de la section Handisport.

GAILLAC : la saison ne faisant que commencer, Pierre TROISLOUCHE nous informe que c'est encore trop tôt et qu'il ne saura que dans un mois. Il ne pense pas avoir de demande de NIV.

Gérard MIQUEL précise que la saison dernière nous avons formé 27 candidats initiateurs (18 l'ont passé et 17 l'ont eu), et qu'en conséquence il n'y aura pas de session cette année. Il préfère organiser une session NIV.

GRAULHET : rien

MAZAMET (Joyeux tourteaux – Eric DUBOIS) : rien

MAZAMET : 2 NIV

Pour le 8^{ème} RPIMA (absent), Gérard MIQUEL nous informe qu'ils auront des demandes en NIV

LAVAUUR : 1 NIV mitigé.

Marc DAYDE informe le CODEP d'un besoin de mannequin pour faire des RIFAP (il en est de même pour GAILLAC qui forme des PSC1 le 15 octobre)

CASTRES : CSN rien

CASTRES SUBAQUATIQUE: il n'y a pas de représentant du club et nous n'avons pas reçu de demande.

Gérard MIQUEL sollicite ensuite les présidents sur leur projets de formation autres :

Apnée : Pascal PERRON et Jean-Henri BIAU s'expriment :

Pas de besoin de formation (assurées en club à GRAULHET : apnée 1 2 et 3)

MAZAMET : il est encore trop tôt pour envisager une formation

Tir sur cible : formation assurée par Henry LAUR, qui propose de faire 1 ou 2 journées d'entraînement dans le département et de faire la formation dans le Lot à PUY LEVEQUE (car il y a des demandes)

L'entraînement a lieu de 20h30 à 22h à l'Archipel

Il propose de programmer la formation en janvier, avant la compétition de février.

Gérard MIQUEL nous informe qu'il est en charge de la transmission entre les présidents de CODEP et la région.

Recyclage moniteur ANTEOR / RIFA : GRAULHET est intéressé, et d'autres clubs aussi ; nous prévoyons donc une journée de recyclage :

Date : samedi 14 janvier 2017 de 9 à 12h recyclage ANTEOR avec repas à Bisséous – Limité à 25 personnes et réservé en priorité aux ANTEOR (qui dispenseront ensuite aux RIFAP en club)

TIV : Michel BOUTILLON nous informe qu'il n'y aura pas de formation TIV cette année car il y a de nouveaux règlements et des changements dans la démarche TIV. Une grosse session d'information et de mise à niveau à l'échelle de la région se déroulera à Mèze. Michel enverra un mail à tous les TIV qu'il a formés pour les informer.

Photo : Pascal AUGÉ nous informe qu'il propose une formation et qu'il a demandé à Gilles SUC de faire un sondage dans tous les départements

Sur la dernière formation en février dernier il y a eu seulement 6 inscrits ; elle a donc été annulée (il faut 12 personnes au minimum).

Pascal AUGÉ mettra un message sur le site départemental et enverra un mail aux présidents de clubs.

Vidéo : François SEVERAC déplore le manque d'intérêt des licenciés et exprime qu'il participe toujours seul aux formations vidéo. Il évoque aussi le fait qu'il n'est pas formateur diplômé.

Gérard MIQUEL, Michel BOUTILLON et d'autres membres lui proposent d'organiser une formation sur 1 week-end en piscine sur la GO PRO, et de faire bénéficier les participants de son expérience en montage vidéo..

Bio : une formation Bio niveau 1 sera organisée et ouverte aux apnéistes N2 et plongeurs ; les dates seront communiquées ultérieurement.

C- Compresseur

Le CODEP avait acheté un compresseur COLTRY 6m3, que nous avons récupéré auprès de la commission souterraine et qui sert pour les « dépannages » des clubs en panne de compresseur. Ce compresseur est lui aussi en panne.

Eric CAHUZAC a fait faire un devis et cela coûte entre 450 et 650 euros de le réparer (uniquement les pièces) et la question se pose de savoir sur quel budget on prendrait cette somme si nous décidions de le réparer (il reste 1000 euros sur la souterraine).

Neuf, il vaut 1800 euros.

Gérard MIQUEL propose de le vendre pour pièces sur *le bon coin* par exemple avec « faire offre » ou aux enchères sur *Ebay*, mais cela ne rapportera pas grand'chose.

Eric CAHUZAC confirme que c'est de la mauvaise qualité.

Après de multiples échanges sur l'intérêt de la démarche, nous décidons de le jeter.

D- Championnat d'apnée

Une compétition va se dérouler à GRAULHET le dimanche 27 novembre prochain en collaboration avec le 82 (4 sessions : 16x25, dynamique avec palmes, statique, dynamique sans palmes).

Un certificat d'un médecin du sport ou fédéral avec la discipline marquée en compétition est nécessaire, avec assurance loisirs 1 + licence de compétition piscine (11euros).

Il s'agit d'une petite compétition de 30 compétiteurs maxi avec des invités du 31.

Le lancement des inscriptions par mail aux présidents de club avec fiche d'inscription se fera courant octobre, après aval de la FFESSM et formation du jury.

Gérard MIQUEL s'occupe des trophées pour le combiné mais indique qu'il conviendra de voir avec Cristofe CALU pour acheter des médailles ou des coupes et des bouteilles de vin pour les bénévoles et le jury.

E- Médecin

Gérard MIQUEL nous informe que Jean-Luc REGIS, responsable des médecins fédéraux départementaux, propose d'organiser une réunion sur les risques de voyages (vaccins, autres, précaution d'usage, que demander à une pharmacie). L'assemblée répond favorablement à cette proposition.

Marc DAYDE suggère de revoir la liste des médecins du Tarn et de traiter de sujets d'actualité en format redescende.

Gérard MIQUEL rappelle que Julien MIRNEVARD, étudiant en thèse, a envoyé un mail aux présidents de club et remercie des retours qui seront effectués.

F- Subvention exceptionnelle de 3500 euros du Conseil départemental pour la commission enfants

Nous avons obtenu une subvention de 3500 euros pour la commission enfants, à hauteur de 50% des dépenses engagées; nous devons donc dépenser 7000 euros avant la fin de l'année 2016. Gérard MIQUEL indique qu'il nous faudra prendre 3500 euros dans différentes commissions.

Chaque équipement enfants coûte 500 euros ; nous pouvons aussi acheter du matériel enfants par commission (exemple : appareil photo, planches d'entraînement hydrospeed, etc.). Nous décidons de prendre 500€ par commissions adapté aux enfants (enfants, technique, nap, photos, vidéo, tir sur cible).

G- Sortie CODEP

Marc DAYDE prend la parole pour nous parler du déroulement de la sortie CODEP des 16 et 17 septembre.

Elle s'est bien passée, sous un beau soleil et une bonne ambiance ; les plongées étaient superbes.

Il est d'abord déçu par le peu de monde qui a répondu présent : 13 plongeurs seulement, sur 800 plongeurs environ dans le département, dont 500 autonomes (la sortie était réservée aux autonomes). MAZAMET, LAVAUUR, CASTRES et ALBI étaient représentés.

Il déplore qu'aucun club n'ait fait de retour sur ce qu'ils auraient aimé, pourquoi ils ne sont pas venus, etc.

Pour les prochaines sorties CODEP, Michel BOUTILLON propose de mettre au calendrier de chaque club cette sortie et que chaque club gère son encadrement.

La prochaine réunion sera réservée aux présidents de commission et aura lieu le jeudi 17 novembre prochain à MAZAMET à la Maison des associations et l'AG le jeudi 12 janvier à Bisséous.

Comité départemental du Tarn de la F.F.E.S.S.M.

C/O M. Gérard MIQUEL – 42, rue Bernard Joan de Kervennoaël – 81100 CASTRES

05.63.59.00.46

<http://www.codep81ffessm.fr>